Ahmed Ali Abdelgawad Elnady*

Département de français, Université de Sohag, Égypte Département de français et de traduction, Université Roi Saoud, Arabie Saoudite

Received on: 25-7-2021 Accepted on: 17-11-2021

Résumé

Cette recherche vise à montrer la différence linguistique entre "l'adverbe orienté vers le sujet" et la "construction absolue" en début de phrase. À travers la théorie de psychomécanique du langage de Gustave Guillaume, nous étudions la portée et l'interprétation de ces deux catégories dans la phrase, c'est-à-dire la partie de la phrase à laquelle il se réfère et comment elle est ensuite interprétée au niveau sémantique. Les adverbes en français font partie des composantes accessoires de la phrase qui ne jouent pas un rôle important au niveau linguistique. Cependant, des recherches récentes en linguistique se sont penchées sur cet aspect de la question et ont précisé qu'ils ont plusieurs rôles, non seulement dans la phrase, mais aussi dans le texte. L'importance de cette recherche consiste à proposer des solutions pratiques pour les enseignants et les élèves en classe de langue vu les difficultés dans l'explication de leurs modes de fonctionnement, surtout au niveau syntaxique. Deux facteurs essentiels ont donc motivé le choix de ce sujet :

- (1) les deux catégories peuvent jouer la fonction de circonstant (surtout en position initiale pour les constructions absolues).
- (2) Les deux catégories disent préférentiellement quelque chose sur le sujet.

Mots-clés: Didactique, Syntaxe, Sémantique, Complément Circonstanciel, Adverbe, Incidence.

The Adverb Oriented towards the Subject and "the Absolute Construction" at the Beginning of a Sentence, a Syntactic and Semantic Study"

Abstract

This research aims to show the difference between "subject-oriented adverbe" and "absolute construction" at the start of a sentence. Through Gustave Guillaume's theory of psychomechanics of language, we will study the scope and interpretation of these two categories in the sentence. That is, the part of the sentence it refers to and how it is subsequently interpreted at the semantic level. Adverbs in French are part of the accessory components of the sentence that do not play an important role linguistically. However, recent research in linguistics has looked at this aspect of the question and clarified that they have several roles, not only in the sentence, but also in the text. The importance of this research is to offer

-

^{© 2023} JJMLL Publishers/Yarmouk University. All Rights Reserved.

^{*} Doi: https://doi.org/10.47012/jjmll.15.2.12

^{*} Corresponding Author: ahmedelnady@yahoo.com

practical solutions for teachers and students in language classes because they find it difficult to explain their modes of operation. Two essential factors motivated the choice of this subject:

- (1) Both categories can play the function of circumstantial (especially in the initial position for absolute constructions).
- (2) Both categories preferentially say something on the subject.

Keywords: Didactics, Syntax, Semantics, Circumstantial Complement, Adverb, Incidence.

Introduction

Dans la phrase française, il y a plusieurs constituants qui peuvent figurer dans la position initiale et occuper des fonctions très diverses. Parmi ces constituants, nous avons opté pour l'adverbe, en début de phrase, qui caractérise sémantiquement son sujet appelé «l'adverbe orienté vers le sujet» et les «constructions absolues» formées à partir d'une partie du corps, du type : les yeux fermés, les mains tendues, les paupières closes... etc.).

Les manuels de grammaire traditionnels se contentent de proposer une liste ouverte des étiquettes "sémantiques" des adverbes (adverbes de temps, de lieu, de manière... etc.), tandis qu'ils ne donnent pas de nomination exacte pour les c. abs.

Nous constatons que le sujet de la phrase dans laquelle se trouve l'*Aovs* ou la *c. abs*. est plus ou moins caractérisé par ces constructions. Voyons les deux phrases suivantes :

- 1. Anxieusement, la jeune mère regardait sa fille jouer près de l'eau. (aspect physique et moral)
- 2. Les mains jointes, la jeune mère priait. (aspect physique seulement)

Dans (1), l'adverbe «anxieusement» est un Aovs qui décrit un comportement «physique et/ou moral» de la jeune mère qui regardait sa fille jouer : elle est anxieuse pendant qu'elle regarde sa petite fille jouer près de l'eau. Alors que dans (2), le sujet « la jeune mère » est caractérisé physiquement par la c. abs. « les mains jointes » : la mère priait alors que les mains étaient jointes, ou qu'elle avait les mains jointes pendant qu'elle priait.

1. Méthodologie de la recherche

Le but de cette recherche est de montrer la différence, au niveau syntaxique et sémantique, entre l'*Aovs* et la *c. abs*. en début de phrase, ayant apparemment des propriétés formelles et sémantiques communes :

- Elles sont détachées en début de phrase, par une virgule à l'écrit, et jouent la fonction d'un complément circonstanciel³.
- 2. Elles décrivent préférentiellement quelque chose dans le sujet.

D'après notre expérience dans l'enseignement universitaire en Égypte et en Arabie Saoudite, nous constatons que les apprenants confondent systématiquement entre nature et fonction des constituants dans la phrase, surtout quand il s'agit des adverbes. Par exemple, dans la phrase «Il travaille bien», les apprenants ne font pas la différence linguistique entre «l'adverbe» en tant que partie du discours et «adverbial» ou «circonstanciel», en tant que fonction. Or, l'adverbe est l'une des neuf parties du discours en français, «nom, pronom, adjectif, déterminant, verbe, adverbe, conjonction, préposition, interjection», qui peut caractériser

un adjectif, un verbe ou un autre adverbe. Quand il caractérise le verbe, il remplit la fonction «adverbiale» ou «circonstancielle».

Dans son étude qui porte sur la didactique des compléments en français, Avezard-Roger (2016, 1) met l'accent sur une problématique plus générale : « Les enseignants sont pourtant témoins que ces compétences sont parfois loin d'être maîtrisées par les élèves de fin de cycle 3 : l'identification des différentes fonctions qui gravitent autour du verbe pose problème, notamment la distinction entre COD et COI ou encore COI et CC ». Notre recherche entend proposer une solution didactique, notamment à la fonction adverbiale en début de phrase.

La première partie de cette recherche traite du cadre théorique, notamment les principes de la théorie guillaumienne. Dans la deuxième partie, nous étudions les propriétés morphosémantiques et distributionnelles de ces constituants. Dans la dernière partie, nous étudions leurs comportements syntaxiques. Mais avant de commencer, il convient de définir la problématique et le cadre théorique de la recherche.

2. Problématique et cadre théorique

À la lumière des principes de la théorie guillaumienne de la psychomécanique du langage, nous allons montrer, très schématiquement, la différence de portée et d'interprétation de ces deux catégories dans la phrase.

Selon ce modèle, il y a presque toujours un certain type de référence d'un apport à un support. À titre d'exemple, l'adverbe est incident à une incidence⁴ qui existe déjà entre le sujet et le verbe. Ainsi l'adverbe (*bien*) dans la phrase «Je travaille *bien*» est incident à l'incidence qui existe déjà entre le sujet (je) et le verbe (travaille).

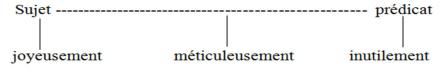
Cette étude donne ainsi plus de valeur aux adverbes, souvent mal considérés par les grammairiens, étant une classe fourre-tout, et considérés comme accessoires et non essentiels à la construction de la phrase. Ils apparaissent comme des constituants mis à part et constituent même «[...] un véritable cauchemar» pour les linguistes (Rémi-Giraud 1998, 5), vu la difficulté de leur classement, surtout selon des critères syntaxiques. Selon Guimier (1991, 97), l'*Aovs* porte essentiellement sur le verbe, mais il a toujours tendance⁵ à décrire quelque chose dans le sujet. Pour rendre compte de cet emploi, il cite trois exemples où l'adverbe, en position postverbale, porte respectivement sur le sujet, sur le verbe et enfin sur le sujet et sur le verbe :

- 1. Pierre travaille joyeusement.
- 2. Pierre travaille inutilement.
- 3. Pierre travaille *méticuleusement*,

Les paraphrases⁶ qui peuvent rendre compte de ces trois énoncés sont donc respectivement :

- 1. Pierre est joyeux,
- 2. Pierre fait un travail inutile,
- 3. Pierre est méticuleux et il fait un travail méticuleux.

Si l'on imagine une ligne représentant la relation prédicative qui s'établit entre le sujet et le prédicat, on peut constater que le l'*Aovs* peut être incident, selon le cas, à un certain point sur cette ligne :



Quant aux *c. abs.*, elles ont fait l'objet de plusieurs recherches, à savoir : (Hanon 1987), (Choi 1991), (Grevisse 1993) et (Le Goffic 1993). Pour Hanon (1987, 237) par exemple, elles sont définies ainsi :

« [...] des constructions constituées par deux termes solidaires, qui sont en rapport de sujet et de prédicat. Le sujet est un substantif. Le prédicat est de nature verbale, mais ce n'est jamais un verbe conjugué ni un infinitif. Les c. abs. sont aussi appelées constructions nominales ou nexuelles, expressions elliptiques adverbiales, accusatif ou ablatif absolu (correspondant au latin), compléments absolus ou non prépositionnels, propositions participiales, phrases nominales floues, etc.».

À la lumière de cette définition, les constituants soulignés dans les exemples suivants sont considérés comme des *c. abs.* :

- 1. Le chat parti, les souris dansent.
- 2. Pierre est arrivé, les mains dans les poches.
- 3. Pierre est torse nu.
- 4. Pierre a *le torse nu*.

Deux subdivisions sont à distinguer selon (Hanon 1987, 237-238):

- (1) une subdivision traditionnelle
- (2) une subdivision qui porte sur la notion de complément essentiel/complément non essentiel

Dans la subdivision classique, les *c. abs.* possèdent soit une fonction adverbiale, soit une fonction d'attribut. Ainsi «*Le chat parti*» dans (1) est considéré comme une *c. abs.* à fonction adverbiale et «*les mains dans les poches*» et «*torse nu*» dans (2), (3) et (4) ont une fonction «d'attribut indirect (ou prédicat libre ou apposition)» (Hanon 1987, 238).

Pour la subdivision qui porte sur la notion de complément essentiel/complément non essentiel, Hanon (1987 : 239) constate que 10 % des *c. abs*. peuvent remplir des fonctions essentielles (attribut de sujet et de complément d'objet... etc.).

Quant à la position des *c. abs.*, Hanon (1987, 240) estime que tous les *c. abs.* qui modifient le sujet sont postposés, mais il est possible que la phrase commence par une *c. abs.* à valeur attributive, comme dans les deux exemples suivants :

- 1. Les paupières closes, Marilyn ne sourit plus. (Letessier)
- 2. Le nez dans son journal (...), le commandant faisait semblant de lire. (Oyono)

Pour nous, il est difficile à considérer les constructions «les paupières closes» et «le nez dans son journal» en position initiale comme ayant une fonction d'attribut, puisqu'elles ne peuvent pas exister indépendamment sans tenir des relations circonstancielles (causales ou temporelles) avec l'ensemble de la phrase. En plus, dans les exemples où la c. abs. occupe une fonction adverbiale, Hanon ne cite que les constructions du type «SN + participe passé» comme si elle était la seule catégorie des c. abs. qui puisse remplir la fonction de complément circonstanciel:

- 1. Le chat parti, les souris dansent.
- 2. Les volets baissés, on entendait si quelqu'un sortait.
- 3. La porte fermée, elle s'en alla.

De ce qui précède, nous pouvons dire que les *c. abs.* à valeur circonstancielle ont une forte tendance, comme les *Aovs*, de figurer en début de phrase.

Les c. abs. ou les «compléments de manière non prépositionnels» du type «les yeux fermés» chez I. Choi (1991) sont définies comme étant les éléments constitués de deux éléments, l'un nominal, l'autre adjectival, verbal ou prépositionnel appelé «nexus nominal». Le verbe joue un rôle capital pour identifier les c. abs dans la phrase, dans la mesure où tous les éléments dans la phrase sont régis par le verbe ou établissent une relation référentielle avec l'un des constituants de la construction verbale (Choi 1991, 1).

Pour Le Goffic (1993, 489, 335), toute *c. abs.* peut être réduite à une construction phrastique du type «x est *c. abs.*» ou «x a *c. abs.*». Par exemple, dans «*Paul se promène, les mains dans les poches*» :

«Tout se passe comme si on avait affaire à une phrase à verbe être [«Les mains de [Paul] sont dans les poches [de Paul]»], "déclassée" non plus seulement par un changement de mode, mais par l'ellipse du verbe; il ne subsiste alors plus rien de verbal, ce qui fait perdre le sentiment qu'il s'agit d'un constituant de type phrastique. On peut parler de "sous phrase non verbale" ou "proposition nominale", au même sens qu'on parle de "phrase nominale" ou "phrase non verbale" [...]».

Quant à la fonction des *c. abs.*, Le Goffic⁷ était plus catégorique que Hanon. Les *c. abs* ont une fonction de circonstant : «— [...] équivalent à un adverbe, en construction détachée (c'est l'emploi attendu de la sous-phrase non verbale : emploi comparable à celui de la proposition participiale) :

Il ne soufflait mot, l'air perplexe.

— circonstant très lié au verbe (comme un adverbe de manière):

Il est arrivé les mains vides.

Le voleur a été pris la main dans le sac [«sur le fait», en flagrant délit»]

Il a gagné le doigt dans le nez [= «très facilement», familier]».

Combettes (1996, 83), quant à lui, intègre les c. abs. dans un classement global des constructions détachées (les CD): « [...] les syntagmes construits autour d'un adjectif ou d'un participe, groupes auxquels on peut ajouter les gérondifs ainsi que les "constructions absolues", qui soulèvent des questions identiques en ce qui concerne les règles d'ordre».

Chez ce même auteur, les *c. abs.* peuvent caractériser le cadre d'un énoncé, elles ne modifient que le prédicat d'action qui les suit. Leur position dans la zone postverbale ne modifierait en rien les relations sémantiques.

De ce qui précède, on peut faire l'hypothèse que les *Aovs* et les *c. abs.*, en position initiale, entretiennent des relations de dépendance avec le verbe de la phrase ou, plus exactement, ils sont incidents à la relation prédicative qui existe entre le sujet et le verbe. Mais avant de creuser encore plus, il convient d'étudier la distribution morphosémantique des *Aovs* et les *c. abs.* dans la phrase.

3. Distribution morphosémantique

Les constituants en début de phrase qui assument la fonction d'*Aovs* sont majoritairement des adverbes de manière en — *ment*. Ils expriment, de l'extérieur, la manière dont le sujet envisage son procès :

- 1. Anxieusement, la jeune mère regarde sa petite fille jouer près de l'eau.
- 2. Adroitement, Pierre défendit son frère.
- 3. Patiemment, Pierre attendit pendant deux heures.
- 4. Timidement, Paul demanda s'il pouvait sortir.
- 5. Docilement, Pierre lui obéit.

On peut constater l'existence d'un lien entre ce que signifie l'adverbe et l'information véhiculée par l'ensemble du prédicat. Quant aux *c. abs.*, elles prennent deux formes :

3.1. Syntagme nominal + préposition + syntagme nominal

Ce type de construction exprime en quelque sorte un certain type de localisation spatiale d'une partie du corps qui se rapporte au sujet de la phrase principale.

Ainsi dans l'exemple (1) ci-dessous, la c. abs. «les mains dans les poches» est paraphrasée par : les mains de la jeune mère sont dans les poches (de la jeune mère) :

- 1. Les mains dans les poches, la jeune mère regarde sa fille jouer près de la piscine.
- 2. « [...] au fond de la place, contre les grilles, des hommes en blouse péroraient, tandis que, le tricorne sur l'oreille et les mains derrière le dos, des sergents de ville erraient le long des murs, en faisant sonner les dalles sous leurs fortes bottes» (Flaubert, ES, p. 81., L. 14.)
- 3. «Comment, monsieur, si je le connais? C'est moi qui ai l'honneur de le servir. Il est en haut; il achève de dîner!» Et, *la serviette sous le bras*, le maître de l'établissement, lui-même, l'aborda [...]. (Flaubert, ES, p. 178.)

Cette structure peut se trouver parfois coordonnée à une autre construction du type «SN + Adj.». Les deux constructions coordonnées présentent une description d'une allure ou d'un état d'être du sujet de la phrase principale dans une situation déterminée :

- 1. La poitrine nue et les vêtements en lambeaux, il protestait de son innocence [...]. (Flaubert, ES, 86, L. 4.)
- «À présent, il en secouait les morceaux dans sa main dont les ongles saignaient; et, le menton sur la poitrine, les prunelles fixes, béant, il contemplait ces ruines de sa joie avec un regard d'une ineffable tristesse». (Flaubert, ES, 87.)

3.2. Syntagme nominal + Adj. (ou éventuellement un participe passé) :

Ce type de structure se présente comme une circonstance apportée à la proposition principale. C'est pour cela qu'on la trouve parfois coordonnée à un participe présent (comme dans le premier exemple cidessous) et à un gérondif dans (2) :

- 1. «Au galop, les danseurs envahirent les allées. *Haletant, souriant*, et *la face rouge*, ils défilaient dans un tourbillon qui soulevait les robes avec les basques des habits, les trombones rugissaient plus fort; le rythme s'accélérait; [...]» (Flaubert, ES, 138.)
- 2. «Et, le menton levé, tout en promenant à l'entour un regard des plus vagues, Rosanette lâcha ce mot [...]. (Flaubert, ES, 431.)

La position d'enclave entre le sujet et le verbe n'est pourtant pas exclue pour les constructions absolues :

- 1. «Deslauriers, les paupières entre-closes, regardait au loin, vaguement». (Flaubert, ES, p. 184.)
- 2. "[...] la Sauvagesse, les bras écartés, imitait l'oscillation d'une chaloupe. (Flaubert, ES, p. 201)

Nous constatons que toutes les formes de la *c. abs.* déjà mentionnées peuvent être réduites à des phrases circonstancielles à verbe «être» du type :

- Lorsque (ou une fois que) les mains (de la jeune mère) étaient dans les poches (de la jeune mère), (la jeune mère) regardait sa petite fille jouer près de l'eau.
- Les paupières à demi closes (quand, lorsque, une fois que ses paupières étaient à demi closes) le regard dans les nuages (et que son regard était dans les nuages), il s'abandonnait à une joie rêveuse et infinie.

Mais dans toutes ces paraphrases, il faut que le temps du verbe «être» soit identique à celui de la phrase principale pour décrire une propriété ou une allure concomitante au sujet qui dure tout au long de la situation de communication (c. abs. + phrase principale).

Passons maintenant à la description du comportement syntaxique de Aovs et des c. abs. dans la phrase.

4. Mode de fonctionnement syntaxique des Aovs et des c. abs

Dans cette partie, nous allons discuter de la position, de la portée et de l'incidence et du comportement avec la négation et l'interrogation des *Aovs* et des *c. abs*. dans la phrase.

4.1. La position dans la phrase

Il est à noter que l'adverbe en position postverbale est intraprédicatif et caractérise préférentiellement le verbe, et accidentellement son sujet :

- 1. La jeune mère regarde anxieusement sa petite fille jouer près de l'eau.
- 2. Pierre défendit adroitement son frère.
- 3. Pierre attendit *patiemment* pendant deux heures.
- 4. Paul demanda timidement s'il pouvait sortir.
- 5. Pierre lui obéit docilement.

Dans toutes ces phrases, le verbe en liaison avec l'adverbe est proche d'un véritable «verbe du discours» qui peut être paraphrasé par «le regard est anxieux, la défense est adroite, l'attente est patiente, la demande est timide et l'obéissance est docile».

Mais dans le cas où cet adverbe quitte le prédicat et se déplace en début de phrase, il aura manifestement une portée à la fois sur l'ensemble du sujet et de son prédicat. Il s'agit donc de la position canonique de l'*Aovs*, qui est la position initiale détachée en tête de phrase :

- 1a. Anxieusement, la jeune mère regarde sa petite fille jouer près de l'eau.
- 2a. Adroitement, Pierre défendit son frère.
- 3a. Patiemment, Pierre attendit pendant deux heures.
- 4a. Timidement, Paul demanda s'il pouvait sortir.
- 5a. Docilement, Pierre lui obéit.

La variante de cette position est la position d'enclave entre le sujet et le verbe⁹, avec détachement intonatif. Mais cela n'engendre pas de différences sur le plan de l'interprétation globale de l'énoncé :

- 1. La jeune mère, anxieusement, regarde sa petite fille jouer près de l'eau.
- 2. Pierre, adroitement, défendit son frère.
- 3. Pierre, *patiemment*, attendit pendant deux heures.

Dans la position préverbale, l'adverbe acquiert un mode de fonctionnement extraprédicatif du fait qu'il caractérise le sujet du prédicat de façon plus claire. Observons l'adverbe dans la phrase suivante :

- Anxieusement, Marie regardait sa petite fille jouer près de l'eau.

Pour révéler les effets de sens inclus dans le sémantisme de cet adverbe, deux types de paraphrases sont proposés :

- (1) Marie montrait son anxiété en regardant sa petite fille jouer près de l'eau.
- (2) De l'anxiété apparaissait dans le regard de Marie occupée à regarder sa petite fille jouer près de l'eau. Notons d'ailleurs que les *c. abs.* en fonction de circonstant admettent parfois la position initiale et la position d'enclave :
- 1. Les mains dans les poches, la jeune mère regarde sa fille jouer près de la piscine.
- «Elle était le point lumineux où l'ensemble des choses convergeait; et, bercé par le mouvement de la voiture, les paupières à demi closes, le regard dans les nuages, il s'abandonnait à une joie rêveuse et infinie». (Flaubert, ES, p. 58, L. 19-20)
- 3. «Deslauriers, les paupières entre-closes, regardait au loin, vaguement». (Flaubert, ES, p. 184.)
- 4. «[...] la Sauvagesse, *les bras écartés*, imitait l'oscillation d'une chaloupe». (Flaubert, ES, p. 201) Découvrons maintenant l'incidence et la portée des *c. abs*. et des *Aovs* dans la phrase.

4.2. La portée et l'incidence

La notion d'incidence dans la théorie guillaumienne doit être prise dans une acception syntaxique. Elle est définie comme la référence syntaxique à un support à laquelle est ajoutée une référence sémantique, c'est-à-dire l'élément à propos duquel elle dénote préférentiellement quelque chose. Cette référence sémantique est appelée «la portée».

L'incidence et la portée sont donc deux principes qui vont de pair. On distingue, pour les circonstants, deux types d'incidence et deux types de portée : une incidence intraprédicative endophrastique, immanente à la phrase, et une incidence extraprédicative exophrastique, extérieure à la phrase. La première échoit à un constituant ou à une relation entre constituants et participe de ce fait à la construction du continu phrastique «comme dans le cas des *Aovs*». La seconde porte globalement, et de l'extérieur, sur tout ou partie de la phrase, sans affecter son contenu «comme dans le cas des adverbes de phrase¹⁰».

Comme l'a signalé Guimier (1996, 70), l'*Aovs* est incident au prédicat tout entier et aura comme support d'incidence le prédicat lui-même et son sujet. Il y a donc un lien étroit entre ce que signifie l'adverbe et l'information véhiculée par l'ensemble du prédicat.

Comparons les trois phrases suivantes :

- 1. La jeune mère regardait *anxieusement* sa petite fille jouer près de l'eau.
- 2. La jeune mère, anxieusement, regardait sa petite fille jouer près de l'eau.
- 3. Anxieusement, la jeune mère regardait sa petite fille jouer près de l'eau.

Dans (1), l'adverbe est un adverbe intraprédicatif orienté vers le sujet : la jeune mère est anxieuse, elle portait un regard anxieux sur sa petite fille qui jouait près de l'eau. L'adverbe dans cet énoncé est incident au verbe avant que les autres arguments du prédicat y soient incidents. La portée sur le sujet est donc plus tardive dans la mesure où elle vient après celle de l'adverbe au verbe. Le verbe suivi d'un adverbe intraprédicatif constitue un véritable verbe du discours.

Mais dans (2) et (3), l'adverbe porte sur l'élément causatif et sur l'élément résultatif du prédicat. Cette double valeur est mise en lumière par la paraphrase suivante : «La jeune mère montrait son anxiété en regardant sa petite fille jouer près de l'eau. De l'anxiété apparaissait dans le regard de la jeune mère occupée à regarder sa petite fille jouer près de l'eau» (Guimier 1996, 71). Ou bien elle peut être simplifiée à l'extrême comme dans «le regard est anxieux ; la jeune mère est anxieuse» 11.

Pour mettre en valeur la portée de cet adverbe sur le sujet, on peut simplement dire que la jeune mère est anxieuse non pas parce que sa fille joue près de l'eau, mais pour toute autre raison (parce qu'elle va perdre son travail ou parce que son mari va partir à l'étranger par exemple). C'est le sujet qui est visé par cet adverbe. Sa portée sur le prédicat se fait donc parce que le sujet est manifestement engagé dans le procès exprimé par le prédicat.

De même pour les c. abs.. Considérons les trois exemples suivants :

- 1. Les mains dans les poches, la jeune mère regarde sa fille jouer près de la piscine.
- 2. «Elle était le point lumineux où l'ensemble des choses convergeait ; et, bercé par le mouvement de la voiture, les paupières à demi closes, le regard dans les nuages, il s'abandonnait à une joie rêveuse et infinie». (Flaubert, ES, p. 58, L. 19-20)
- 3. «[...] au fond de la place, contre les grilles, des hommes en blouse péroraient, tandis que, *le tricorne sur l'oreille et les mains derrière le dos*, des sergents de ville erraient le long des murs, en faisant sonner les dalles sous leurs fortes bottes». (Flaubert, ES, 81., L. 14.)

On constate que la *c. abs.* dans ces trois exemples décrit soit l'allure, soit l'état d'être du sujet pendant l'accomplissement du procès. Plus précisément, elle décrit une partie du corps du sujet de la phrase

principale et son rôle dans la description de l'allure générale de ce sujet pendant l'accomplissement de l'action. Il s'agit en effet d'une description d'une relation entre "parties et tout" (Hanon 1987, 238). Mais comment s'opère l'incidence de ces constituants dans la phrase?

Il importe d'abord de discuter de leur statut (intra ou extraprédicatif, endo ou exophrastique). Selon la théorie de la valence de Tesnière, trois types d'actants sont à distinguer pour le verbe. Ainsi le prime actant est celui qui fait l'action et le verbe est dit monovalent, le second actant est celui qui supporte l'action et le verbe est dit bivalent, et enfin le tiers actant est celui au bénéfice ou au détriment duquel se fait l'action et le verbe est dit alors trivalent.

De ce fait, les circonstants sont donc définis comme des éléments qui ne répondent ni aux primes actant, ni au second actant, ni au tiers actant. Les *c. abs.*, ne peuvent être ni prime, ni second, ni tiers actant du verbe et sont des éléments accessoires au verbe. Ils sont donc considérés comme des circonstants :

 Les mains dans les poches, la jeune mère (prime actant) regarde sa petite fille (second actant) jouer près de l'eau.

Il faut préciser que, selon le fait que les *c. abs.* peuvent être détournées en des phrases circonstancielles à verbe "être", elles peuvent être considérées comme des circonstants spatio-temporels cadratifs incidents à la visée du discours¹², le lieu où aucun dire n'est encore mis en œuvre. (Elnady 2005, 337) et notamment Charolles et Péry-Woodley (2005).

Les circonstants de la visée de discours sont importants pour la production du message dans la mesure où ils précisent son cadre spatio-temporel ou notionnel et donnent des instructions sur l'acte de l'énonciation ou sur l'un de ses actants. C'est à l'aide de ces circonstants que le locuteur peut décoder son message.

On peut dire donc que le support d'incidence des c. abs. est le vouloir dire du locuteur, son intention de communiquer tel message, le point de démarrage de l'énoncé. Mais, à la différence des circonstants spatio-temporels qui peuvent "cadrer" plus d'un prédicat, les c. abs. ne portent que sur le prédicat et le sujet qu'elles caractérisent :

- En août, les Français prennent leurs vacances. Ils préfèrent voyager hors de la France ou aller à la campagne au milieu de la verdure.
- Les yeux au ciel, Bernard réfléchit à son avenir. Il veut devenir un pilote.

Il est donc absolument incorrect de considérer la c. abs. dans la deuxième phrase comme étant le cadre des deux prédicats qui la composent (P1= Bernard réfléchit à son avenir. P2 = Il veut devenir un pilote) :

- *Les yeux au ciel, il veut devenir un pilote.

Combettes (1998, 38) souligne à cet égard que les éléments descriptifs comme les compléments de manière, les groupes prépositionnels et les constructions absolues (les *c. abs.*) en position initiale ne modifient que le prédicat d'action qui les suit et que leur position dans la zone postverbale ne modifierait en rien les relations sémantiques :

- Convulsivement, Tchen enfonça le poignard dans son bras gauche (Malraux, La condition humaine)
- puis, avec un ricanement effroyable, d'un coup, ils se tuaient. (Flaubert, Salammbô)
- et, le menton dans la main, les barbares soupiraient. (id.)

Voilà donc un élément de plus qui milite en faveur d'un rapprochement linguistique entre un *Aovs* et une *c. abs*. Passons maintenant à un autre aspect important de la description du mode de fonctionnement des *c. abs*. et des *Aovs* dans la phrase : le comportement avec la négation et l'interrogation.

4.3. Le comportement avec la négation et l'interrogation

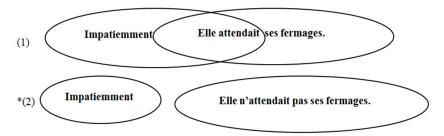
L'Aovs en position initiale n'est pas compatible avec la négation, car il souligne l'engagement du sujet dans son procès. Si l'on procède à nier le prédicat, du coup, on niera l'existence même du procès. Citons une occurrence où l'Aovs est en position postverbale susceptible d'être déplacée en début de phrase :

- Impatiemment, elle attendait ses fermages.

Mais mise à la négation, l'énoncé deviendra incorrect :

- *Impatiemment, elle n'attendait pas ses fermages.

On peut donc visualiser la différence entre les deux phrases précédentes par la figure suivante :



Néanmoins, il arrive parfois que la négation ne nie pas l'existence du procès, mais en évoque le contraire, on assiste à un glissement du sens :

- 1. Fièrement, Pierre ne sollicita pas de dérogation. (ne sollicita pas = refusa)
- 2. Marie, *jalousement*, ne voulait pas livrer son secret. (ne voulait pas = refusait)
- 3. *Anxieusement*, la jeune mère ne cessait de regarder sa petite fille jouer près de l'eau. (ne cessait de = continuait)

Cet adverbe est incompatible non plus avec l'interrogation, car, dans ce cas, il serait hors de sa portée.

L'adverbe exprimant l'engagement du sujet dans la réalisation du procès, l'interrogation met en question l'existence du procès lui-même :

- 1. *Anxieusement, est-ce que la jeune mère regarde sa petite fille jouer près de l'eau?
- 2. *Patiemment, est-ce que Pierre attendit pendant deux heures?
- 3. *Timidement, est-ce que Pierre demanda s'il pouvait sortir?
- 4. *Docilement, est-ce que Pierre lui obéit?

Pour le comportement des c. abs. avec la négation et l'interrogation, considérons les exemples suivants :

- 1. *Les mains dans les poches, la jeune mère ne regarde pas sa petite fille jouer près de l'eau.
- 2. *Est-ce que, les mains dans les poches, la jeune mère regarde sa petite fille jouer près de l'eau?
- 3. *Les paupières à demi closes, le regard dans les nuages, Pierre ne s'abandonnaient pas à une joie rêveuse et infinie.

- 4. *Est-ce que, les paupières à demi closes, le regard dans les nuages, Pierre s'abandonnait à une joie rêveuse et infinie?
- 5. *Le tricorne sur l'oreille et les mains derrière le dos, des sergents de ville n'erraient pas le long des murs.
- 6. *Est-ce que, le tricorne sur l'oreille et les mains derrière le dos, des sergents de ville erraient le long des murs?

Là encore, le sujet est visé par les *c. abs*. Son allure est décrite comme telle, pour lui permettre d'effectuer un procès qui doit être compatible avec cette même allure. C'est pour cela qu'on peut proposer une paraphrase pour les *c. abs*. initiaux comme des subordonnées circonstancielles de temps à verbe «être» ou «avoir» du type : «tandis que ses mains étaient dans les poches» ou «lorsqu'il/elle avait les mains dans les poches».

Cette interprétation localise en quelque sorte le moment où le sujet prend une telle allure ou une telle propriété, généralement momentanée et équivalente à la durée nécessaire pour accomplir le procès. Or la négation et l'interrogation remettent en cause le procès : négation de son existence (dans le cas de la négation) et une remise en question de son existence (dans le cas de l'interrogation). Pour ces raisons, nous pouvons dire que la *c. abs.*, comme les *Aovs* en position initiale, est incompatible avec la négation et l'interrogation.

Conclusion

Il est à remarquer que l'unanimité n'est pas faite sur l'appellation des c. abs. : «sous-phrase non verbale, proposition nominale, phrase nominale, phrase non verbale», «nexus nominal». Comme les Aovs, les c. abs. ont une incidence extraprédicative. Mais grâce à la référence au sujet de la phrase principale, ils restent tous les deux endophrastiques. L'Aovs, à la différence de la c. abs., se présente comme étant le résultat prématuré de la cause qui motive l'existence du prédicat qu'il caractérise. C'est pourquoi l'exemple suivant est inacceptable, car rien dans le prédicat n'indique une source d'anxiété possible :

- *Anxieusement, la jeune mère regardait sa petite fille occupée à jouer tranquillement avec ses camarades. Rien de cela dans le cas des c. abs. qui déclenchent ou «cadrent» en quelque sorte le discours qui va être énoncé dans la phrase principale. La c. abs. se présente alors comme le cadre «notionnel ou temporel» du prédicat qu'elle caractérise :
- Les mains dans les poches, la jeune mère regardait sa petite fille occupée à jouer tranquillement avec ses camarades.

On peut dire qu'au niveau référentiel, la *c. abs.* va dans le même sens de la phrase qu'elle caractérise. Elle fait partie du contenu référentiel de l'énoncé en général. Il n'y a pas de relation sous-jacente de cause à effet comme dans le cas des *Aovs*.

Autre différence de nature sémantique : l'Aovs indique une qualité ou une propriété inhérente au sujet (aspect moral ou physique) qu'il caractérise, alors que la c. abs. indique une posture, une allure, une

propriété ou un état d'être de ce sujet (aspect physique). Il y a toujours une description de l'état d'une partie du corps liée à la réalisation du procès produit par le sujet.

Malgré les points de convergence au niveau syntaxique entre les deux constituants (la position, le comportement avec la négation et l'interrogation), il y a une différence au niveau de l'incidence et de la portée : les c. abs. portent sur l'acte primaire du langage, le niveau de la visée du discours et sont assimilées aux circonstants spatio-temporels cadratifs.

Quant à leur profit au niveau didactique, l'étude des *c. abs.* et des *Aovs* en position initiale, nous a révélés un certain nombre de faits importants :

- (1) Il est indispensable d'introduire le verbe, pivot de la phrase, dans tout processus d'interprétation dans la phrase : l'incidence d'un apport sémantique à un support syntaxique.
- (2) Le mode de fonctionnement des adverbes, et des circonstants en général, doit être pris comme une «tendance», mais non pas comme une propriété inhérente : un Aovs peut par exemple caractériser un verbe en position postverbale et une relation prédicative «sujet + verbe» en position préverbale et reçoit, à chaque cas de figure, une interprétation sémantique et pragmatique différente.
- (3) Les critères sémantiques, à eux seuls, ne suffisent pas pour donner une explication fidèle des circonstants dans la phrase.

Les manuels de grammaire doivent veiller désormais à faire des classements pour les compléments circonstanciels en tenant compte des résultats obtenus dans les recherches linguistiques en question pour faciliter la tâche aux enseignants et aux apprenants, et éviter tout classement qui repose uniquement sur des critères sémantiques.

الظرف العائد على الفاعل والتركيبة الحرة في بداية الجملة، دراسة نحوية ودلالية

أحمد النادي قسم اللغة الفرنسية، جامعة سوهاج، مصر قسم اللغة الفرنسية والترجمة، جامعة الملك سعود، المملكة العربية السعودية

الملخص

يهدف هذا البحث إلى بيان أوجه الاختلاف وأوجه الاتفاق بين "الظرف العائد على الفاعل" و"التركيبة الحرة" في صدر الجملة الفرنسية، حيث نقوم من خلال نظرية جوستاف جيوم Gustave Guillaume المعروفة بنفسميكانيكية اللغة المعروفة الفرنسية، حيث نقوم من خلال نظرية جوستاف بين مرجعية la portée وتأويل psychomécanique du langage الفئتين داخل الجملة الفرنسية. أي إلى أي جزء من أجزاء الجملة تُحال، وكيف تُأول بعد ذلك على المستوى الدلالي. والظروف في اللغة الفرنسية من المكونات الهامشية للجملة التي لا تلعب دوراً مهماً على المستوى اللغوي، إلا أن الأبحاث الحديثة في اللغويات الفرنسية اهتمت بهذا الجانب وأوضحت أن لها أدواراً عدة ليس في الجملة فحسب، بل في النص كاملاً. وتأتي أهمية هذا البحث في اقتراح حلول عملية للمعلمين والطلاب داخل القاعة الدراسية الذين يواجهون العديد من الإشكاليات في تعاملهم مع الظروف داخل الجملة الفرنسية. ودفعنا لاختيار هذا الموضوع عاملان رئيسان :

1- كلتا التركيبتين تقومان بوظيفة الظرف داخل الجملة (خاصة في بداية الجملة فيما يخص التركيبة الحرة)
2- كلتا التركيبتين تصفان فاعل الجملة وصفاً أساسياً.

الكلمات المفتاحية: تدريس، علم التراكيب، علم الدلالة، المفعول الظرفي، الظرف، نظرية التداخل اللغوي.

Notes de Fin

- ¹ Désormais Aovs.
- ² On va y revenir un peu plus tard.
- ³ Dans cette recherche, nous ne faisons pas la distinction entre les appellations «complément circonstanciel», «adverbial» et «circonstant», puisqu'elles renvoient à une même réalité. Le complément circonstanciel est définie ainsi par (Guimier 1993, 15) : «[...] un constituant satellite du verbe qui ne remplit aucune des fonctions sujet, attribut, complément essentiel, direct ou indirect ». Cette définition a le mérite d'introduire le verbe, le cohéreur et le pivot de la phrase, et délimite le paradigme des fonctions autour de lui parmi lesquelles la fonction du circonstant apparaît la dernière.
- ⁴ L'incidence, notion fondamentale dans la théorie guillaumienne, est assimilée à la relation de dépendance sémantique qui se trouve entre un apport et un support dans la phrase. Par exemple, le verbe, noyau de la phrase, tient des relations de dépendance entre la plupart des constituants de la phrase. Avec le sujet, le verbe construit la relation prédicative.
- ⁵ Il faut signaler ici que le fonctionnement des adverbes, et plus globalement les circonstants, se présente comme une tendance de fonctionnement, mais non pas d'un emploi unique. Cela est dû au caractère polysémique de certains adverbes et à leur capacité de figurer dans les différentes positions de la phrase. Pour plus de détails voir (Guimier 1996 et 1998).
- ⁶ On a coutume de recourir aux paraphrases sémantiques pour rendre compte des différences d'interprétation entre les constituants.
- 7 Ibid.
- ⁸ Nous avons vu que presque tous les linguistes qui traitent de la problématique des *c. abs.* adoptent cette position (la transformation des cabs en des phrases à verbe "être") à moins qu'ils ne disent rien sur leur caractère circonstanciel dans cette position.
- ⁹ Il faut noter tout de même que la position, à la fois de l'adverbe et des *c. abs.*, entre le pronom sujet et le verbe est syntaxiquement interdite :
- *II, adroitement, défendit son frère.
- *II, les mains dans les poches, entend les oiseaux chanter.
- NB: L'astérisque signifie que la phrase est agrammaticale ou non recevable par les interlocuteurs.
- 10 Dans l'exemple : « Heureusement, il est venu », l'adverbe de phrase caractérise l'ensemble de la phrase. C'est pourquoi, il échappe à la portée de la négation :

Heureusement, il est venu.

Heureusement, il n'est pas venu.

- ¹¹ *Ibid.*, p. 72.
- 12Guimier (1988, p. 72), à la suite de Guillaume, définit ainsi la visée du discours : « Qu'il y ait langue tout d'abord, c'est-à-dire un savoir-dire permanent à la disposition du locuteur ; qu'il y ait visée du discours ensuite, c'est-à-dire que dans telle situation extralinguistique particulière [...] l'énonciateur ait quelque chose à dire et qu'il veuille le dire. La visée du discours ou visée d'effet est donc

essentiellement un vouloir dire effectif ». Le niveau de la visée du discours présuppose donc l'existence d'autres niveaux (le niveau de la visée du discours, le niveau du dire et le niveau du dit). Ces niveaux sont appelés strates par : « « L'idée essentielle est que la phrase est le résultat d'une chaîne de causations qui commence avec la visée de discours et aboutit au contenu propositionnel livré au destinataire. Chacun des éléments de cette chaîne apparaît comme autant de strates encloses dans la phrase ». (Guimier 1996, 105).

Références

- Àlvarez-Prendes, Emma. 2018. Polyfonctionnalité Adverbiale, Grammaticalisation et Subjectivation : Le Cas de Sérieusement, Seriamenteeten Serio. https://doi.org/10.1515/zrp-2018-0028
- Avezard-Roger, Cécile. 2002. Les compléments à l'école : Comment s'y retrouver? Perspectives linguistiques et pistes didactiques, *Pratiques* [en ligne], 169-170 | 2016, mis en ligne le 30 juin 2016, consulté le 30 avril 2019. URL : http://journals.openedition.org/pratiques/3093; DOI: 10,4000/pratiques.3093
- Charolles, Michel & Péry-Woodley, Marie-Paule. 2005. Les Adverbiaux Cadratifs. *Langue Française*, 148, Paris, Larousse.
- Hoi-jonin, I. 1990. Etude des compléments de manière non prepositionnels du types « les yeux fermés », These de doctorat, Ubiversite d'Aix-Marseille.
- Combettes, Bernard. 1996. Facteurs Textuels et Facteurs Sémantiques dans la Problématique de l'Ordre des Mots: Le Cas des Constructions Détachées. *Langue Française* 111: 83-95.
- Combettes, Bernard. 1998. Les Constructions Détachées en Français, Paris, Ophrys.
- Elnady, A. 2005. L'ordre des mots dans la phrase de Gustave Flaubert : position, portée et interprétation des circonstants de (temps, lieu et manière) dans l'Éducation sentimentale (Étude syntaxique, stylistique et poétique), Thèse de doctorat soutenue à l'Université Lumière Lyon II, France, le 4 novembre 2005.
- Flaubert, Gustave. 2001. L'Éducation Sentimentale, Présentation par Stéphanie Dord-Courslé, Paris, GF Flammarion.
- Fuchs, Catherine. 1996. Les Ambiguïtés du Français, Paris, Ophrys.
- Gardes-Tamine, Joëlle. 2004. Pour une Grammaire de l'Écrit, Paris, Belin.
- Gary-Prieur, Marie-Noël. 1982. "Adverbe de Manière": Que Signifie cette Étiquette?, *Lexique*, n° 1, Lille, Presses universitaires de Lille.
- Grevisse, Maurice. 2001. *Le Bon Usage, Grammaire Française*. 13e édition refondue par André Goosse, Belgique, Duculot.
- Guimier, Claude & LARCHER Philippe (éds.). 1991 b. L'Adverbe dans tous ses Etats, Travaux Linguistiques de CERLICO, collection 4, Rennes, Presses universitaires de Rennes 2.
- Guimier, Claude & LARCHER Philppe (éds.). 1991a. Les Etats de l'Adverbe, Travaux Linguistiques du CERLICO, collection 3, Rennes, Presses universitaires de Rennes 2.
- Guimier, Claude. 1988. Syntaxe de l'Adverbe Anglais. Lille, Presses universitaires de Lille.

Guimier, Claude. 1993. 1001 Circonstants. Caen, Presses universitaires de Caen.

Guimier, Claude. 1996. Les Adverbes du Français, le Cas des Adverbes en — ment. Paris, Ophrys.

Hanon, Suzanne. 1987. Les Constructions Absolues et l'Ordre des Mots. *Travaux de Linguistique* 14/15 : 237-247.

Le Goffic, Pierre. 1993. Grammaire de la Phrase Française. Paris, Hachette.

Leeman, Danielle. 1998. Les Circonstants en Question. Paris, Kimé.

Melis, Ludo. 1983. Les Circonstants et la Phrase. Belgique, Presses universitaires de Louvain.

Raemdonck, Dan Van. 2001. Est-il pertinent de parler d'une classe d'adverbes de temps?. http://www.ucm.es/info/circulo/no7/vanraemdonck.htm, pp. 1-11.

Regel, Martin, Pellat Jean-Christophe, Rioul René. 1999. *Grammaire Méthodique du Français*. 5^e édition mise à jour, Paris, Presses universitaires de France.

Rémi-Giraud, Sylvianne. 2003. À propos du circonstant de phrase : le cas exemplaire du complément de lieu. In Hadermann P., Slijcke A. V., *La syntaxe raisonnée*, Mélanges de linguistique générale et française offerts à Annie Boone à l'occasion de son 60° anniversaire, Belgique, Duculot, pp. 251-265.

Tesnière, Lucien. 1959. Éléments de Syntaxe Structurale. Paris, Klincksieck.

Vassant, Annette. 1993. Fonctions Syntaxiques et Théorie de l'Incidence chez G. Guillaume. Le Français Moderne, LXI, 2: 140-157.